

# Digitaliser le commerce de centre ville

TERRITOIRE  
Digital Manager

Le e-commerce représente 72 milliards de chiffre d'affaires soit 8% du commerce de détail. Le commerce physique représente quant à lui 90% de la vente au détail.

Les market places représentent une part très importante dans la vente en ligne avec 27% des e-marchands TPE/PME, et un volume d'affaires en hausse de 18%, soit 28% du volume total des sites.

Il est donc urgent de connecter nos commerces de centre-ville pour faciliter non pas une simple digitalisation mais une réelle phygitalisation (c'est-à-dire utiliser la digitalisation pour développer son commerce physique).

Or, force est de constater que les commerces de centre-ville sont très peu connectés. Il est nécessaire de sensibiliser les commerçants à l'apport de chiffre d'affaires supplémentaire qu'offrent ces nouveaux canaux de commercialisation et de distribution.

**Il est donc essentiel d'intégrer les commerçants dans une démarche digitale dynamique et pérenne.**

## ◆ CONTACT

**Michel SITTLER**  
Département commerce  
et attractivité

msittler@cci-paris-idf.fr  
Tél. +33 1 30 84 70 15  
Mob. 06 08 66 82 04

**0 820 012 112** Service 0,12 € / min  
+ prix appel

[www.cci78-idf.fr](http://www.cci78-idf.fr)

## › Notre solution

La CCI vous propose de mettre en place un accompagnement individuel et collectif pour les commerçants avec un parcours d'acquisition de fondamentaux, de réflexes, un suivi opérationnel de mise en œuvre de plan d'action via un Digital Manager. Le Digital Manager sera le "Community manager" mutualisé pour les associations de commerçants de la ville.

**La mise en place d'un Digital Manager permettra de :**

- Créer un baromètre sur le niveau de connexion des commerçants au travers d'une enquête auprès de 150 commerçants.
- Sensibiliser les commerçants et les habitants aux nouvelles technologies et nouveaux usages via la mise en place événementielle d'une boutique connectée implantée dans votre ville.
- Organiser des ateliers de digitalisation pour informer et sensibiliser les commerçants.
- Développer l'utilisation des réseaux sociaux au sein de l'association de commerçants et/ou ville.
- Faire un travail de benchmark de solutions digitales existantes (market place, carte de fidélité...) et vous proposer les meilleures actions à mettre en place.
- Accompagner individuellement les commerçants via un Passeport Digital : diagnostics personnalisés, plans d'actions, suivi de la mise en œuvre et coaching des commerçants.